



**Le  
Pic  
Vert**

Association Le Pic Vert  
Association créée en 1995 – Agréée pour la protection de l'environnement  
24 place de la Mairie - 38140 REAUMONT  
Tél. : 04 76 91 34 33 - Courriel : [lepicvert@club-internet.fr](mailto:lepicvert@club-internet.fr) - Site web : [www.lepicvert.asso.fr](http://www.lepicvert.asso.fr)

Dossier n° 2009 -01

# Bilan de l'Action

## « Nichoirs dans le cœur du Voironnais »

### 2006 - 2008



**Responsables de l'action :**

Martial BOTTON  
Hélène COLLET

**Mise en Œuvre :**

Commission études et  
bénévoles du Pic Vert

**Rédaction du bilan :**

Hélène COLLET

**Cartographie :**

Cécile BAYLE  
Hélène COLLET



Rhône-Alpes Région

De 2006 à 2008 près d'une 60aine de bénévoles de l'association Le Pic Vert ont participé ponctuellement ou régulièrement à la mise en place et à la réalisation des différents volets de l'action « nichoirs dans le cœur du Voironnais ».

L'association tient à tous les remercier de leur participation et à citer les plus assidus d'entre eux. Merci donc à Cyril Caillat, Jérémie Lucas, Romuald Giroud, Cécile Bayle, Laurent Stéphant, Jean François Noblet, Agnès Crapart, Jean Ecochard, Alain Ginet, Alain Widenoff, Marie Bonnevielle, Julien Second, Hélène Collet...

# SOMMAIRE :

<b>Introduction</b>	p4
<b>I. Inventaires des milieux et des arbres remarquables.</b>	p5
<b>IA- Inventaire des milieux présents sur la zone d'action.</b>	p5
<u>IA1- Méthode utilisée.</u>	p5
<u>IA2- Résultats et discussion.</u>	p6
<b>IB- Inventaire des arbres remarquables du cœur du Voironnais</b>	p7
<u>IB1- Méthode utilisée.</u>	p7
<u>IB2- Résultats et discussion.</u>	p8
<b>II. Suivi des espèces cavernicoles.</b>	p8
<b>IIA- Suivi de la chevêche d'Athéna.</b>	p8
<u>IIA1- Méthode de suivi.</u>	p8
<u>IIA2- Résultats.</u>	p9
<u>IIA3-Discussion</u>	p10
<b>IIB- Suivi des autres espèces cavernicoles</b>	p12
<b>III. Pose des niohirs.</b>	p12
<b>IIIA- De la commande à l'installation.</b>	p13
<b>IIIB- Pose des niohirs</b>	p14
<u>IIIB1- Détermination des lieux de pose.</u>	p14
<u>IIIB2- Résultats et discussion.</u>	p14
<b>IV. Sensibilisation.</b>	p17
<b>IVA- La sensibilisation à travers les différents outils de communication du Pic Vert.</b>	p17
<u>IVA1- Campagne d'information par voie postale</u>	p17
<u>IVA2- Les conférences</u>	p18
<u>IVA3- L'outil Internet</u>	p18
<u>IVA4- La Plume</u>	p19
<u>IVA5- Médias locaux</u>	p19
<b>IVB- Pose de niohirs, un enjeu double : habitat et sensibilisation.</b>	p19
<b>Conclusion et perspectives</b>	p21
<b>Annexes</b>	

## Introduction

Débutée en 2006, l'action « **Nichoirs dans le cœur du Voironnais** » est un programme financé pour 3 ans par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) avec l'aide de la région Rhône Alpes. Elle s'inscrit dans le cadre d'un Plan Local de Gestion des Espaces (PLGE), mis en place en 2002. L'objectif principal de ce PLGE est de « maintenir l'identité et le cadre de vie des collines du Voironnais », d'une part en « préservant le paysage des collines et en protégeant son environnement » (Orientation 1) et d'autre part en « valorisant l'image du territoire et en communiquant » (Orientation 2). C'est dans le cadre de l'orientation 1, que Le Pic Vert a été mandaté par la CAPV pour réaliser l'action « nichoirs dans le cœur du Voironnais », programme de sauvegarde et de valorisation du patrimoine naturel et de la biodiversité des collines du Voironnais. Cette action vise à préserver plusieurs espèces cavernicoles (chouette chevêche, pigeon colombin, torcol fourmilier, huppe fasciée et chauves-souris) du cœur du Voironnais regroupant 6 communes : Réaumont, Saint-Cassien, La Murette, Saint-Blaise du Buis, Charnècles et Vourey. Elle comporte plusieurs volets :

- Un inventaire des habitats favorables (haies, vergers, prairies...);
- Un inventaire des arbres remarquables et à sauvegarder ;
- La pose de nichoirs pour les espèces ciblées ;
- Un suivi des populations d'oiseaux, surtout de la chouette chevêche ;
- La sensibilisation du grand public, des adhérents de l'association et des agriculteurs.

Les oiseaux cavernicoles concernés par l'action affectionnent les milieux plutôt ouverts tels que les cultures, prairies de fauche, bocages, pâturages et vergers hautes tiges. Ces milieux offrent la nourriture (graines, insectes, rongeurs...) et les cavités (naturelles ou non) nécessaires à leur installation et à leur reproduction. Depuis plusieurs décennies, ces espèces auparavant largement répandues, sont en régression parfois dans des proportions plus qu'alarmantes : la chouette chevêche connaît en France une régression de 20 à 50 % depuis la fin des années 1970 (Génot *in* Rocamora et Yeatman-Berthelot, 1999 [1]). A l'origine de ces diminutions d'effectifs se trouvent assurément les mutations récentes des milieux ruraux : l'urbanisation, l'intensification des pratiques agricoles avec la généralisation des pesticides et la concentration des exploitations, la disparition des haies, des vieux arbres et des vergers hautes tiges... Face à la raréfaction de ces espèces, de nombreuses structures françaises ou

internationales (Ligue pour la Protection des Oiseaux, Réseau francophone chevêche...) ont<sup>[1]</sup> mis en place des actions de préservation et de suivi. A travers l'action « nichoirs dans le cœur du Voironnais » la CAPV et Le Pic Vert partagent avec ces structures le souci commun du maintien de ces espèces pour leurs valeurs écologique et patrimoniale.

Ce rapport est une synthèse des mesures mises en place et des résultats obtenus par Le Pic Vert au cours des 3 années de l'action.

## I. Inventaires des milieux et des arbres remarquables.

### IA- Inventaire des milieux présents sur la zone d'action.

*Objectif : Établir un état des lieux des différents milieux naturels présent sur le territoire de l'action. Identifier les habitats favorables pour les différentes espèces cavernicoles concernées.*

#### IA1- Méthode utilisée.

Cet inventaire a été réalisé en 2006 par le permanent de l'association Martial Botton, Julien Second alors stagiaire ainsi que des bénévoles du Pic Vert.

Pour organiser la prospection la zone d'étude a été découpée en 11 secteurs de prospection :

1 : Saint-Blaise du Buis Nord	4 : Réaumont Nord	8 : Charnècles Nord
2 : Saint-Blaise du Buis Sud	5 : Réaumont Sud	9 : Charnècles Sud
3 : La Murette	6 : Saint-Cassien Nord	10 : Vourey Nord
	7 : Saint-Cassien Sud	11 : Vourey Sud

Au niveau de chacun de ces secteurs ont été localisés, plusieurs types de milieux et habitats : les prairies et pâturages, les vergers, les haies, ainsi que quelques cabanes. Les prospections ont été réalisées à partir d'un support carte IGN. Les données récoltées ont par la suite été cartographiées sous SIG (ArcView...)

---

[ 1] Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D., 1999, Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France, *Ligue pour la Protection des Oiseaux*. 598p

## IA2- Résultats et discussion.

Une version papier des cartes de chaque commune est disponible en Annexe (*Annexe I à VI*).

### **Saint Blaise du Buis**

- **Secteur 1 (Saint Blaise du buis Nord):** Ce secteur comporte peu de vergers anciens et peu d'arbres creux intéressants. De nombreuses cultures et quelques espaces boisés trop denses paraissent peu propices aux espèces concernées. Notons cependant la présence de cabanes dans lesquelles des pelotes de Chouettes effraies et des fientes de Chauves-souris ont été trouvées.
- **Secteur 2 (Saint Blaise du buis Sud):** Malgré une urbanisation de plus en plus importante et de nombreuses cultures, ce secteur présente des sites intéressants pour les espèces cavernicoles (Le petit Voye).

### **La Murette**

- **Secteur 3 :** Les zones au sud et à l'ouest du village sont marquées par la présence de vieux vergers, d'arbres creux, de haies variées et de prairies pâturées, le tout avec un faible taux d'urbanisation. Les lieux dits le Clapier, Champbine et Champonne sont des zones favorables pour les espèces concernées

### **Réaumont**

- **Secteur 4 (Réaumont Nord):** Ce secteur comporte des vergers sur des prairies pâturées, et beaucoup de vieux arbres remarquables. Les quartiers du Guichard, du Mouret et des Blaches semblent favorables aux différentes espèces malgré la proximité de la voie ferrée.
- **Secteur 5 (Réaumont Sud):** Les lieux dits du Pré Izard et du Guinard sont marqués par des prairies d'herbe rase et des vergers qui pourraient constituer des habitats favorables pour les espèces cavernicoles. La partie centrale du secteur est une zone de type bocagère qui pourrait être favorable à la huppe, au pigeon colombin et au torcol mais qui semble trop densément boisée pour la chevêche.

### **Saint-Cassien**

- **Secteur 6 (Saint-Cassien Nord):** La partie nord-ouest (Chassagne, Lansagne et Sous les Vignes) comporte des vieux vergers, des saules, et des grandes prairies pâturées. Le reste du secteur comporte beaucoup de cultures moins favorables aux espèces.
- **Secteur 7 (Saint-Cassien Sud):** Le secteur comporte à l'ouest de nombreux vergers. La partie Sud (Vers les Ruches) montre la présence de haies et d'importantes parcelles

de prairies. Malgré la présence de l'autoroute très proche ces sites peuvent constituer des habitats intéressants pour les espèces concernées.

### **Charnècles**

- **Secteur 8 (Charnècles Nord) :** Ce secteur est marqué par une urbanisation plus importante qui laisse peu de place aux vergers et prairies. Le secteur comporte peu d'habitats favorables (sauf zone Est vers Tréfonds).
- **Secteur 9 (Charnècles Sud) :** Les vergers sur des prairies d'herbes rases et les pâturages, avec beaucoup de vieux arbres creux, et quelques cabanes, représentent presque l'ensemble du secteur. L'urbanisation est faible. Plusieurs sites semblent très favorables aux espèces cavernicoles et particulièrement à la chevêche (Carrabiat, Cerveloup, Combe Reboud et Bois Vert).

### **Vourey**

- **Secteur 10 (Vourey Nord) :** Ce secteur est soumis à une urbanisation importante. La zone est également marquée par des boisements sur les pentes au dessus de Sanissard et des cultures sur les zones plates. Le lieu dit de la Mollardière constitue tout de même un site favorable, formé d'une grande prairie pâturée, avec des vieux saules têtards.
- **Secteur 11 (Vourey Sud) :** Ce secteur recèle des cultures de maïs sur presque tout le territoire, il est également parsemé de vergers de noyers jeunes, et de quelques pommiers au bord des routes. Peu de prairies sont présentes.

## **IB- Inventaire des arbres remarquables du cœur du Voironnais**

*Objectif : Recenser les arbres et boisements remarquables du territoire dans une optique de préservation patrimoniale, paysagère et écologique.*

### IB1- Méthode utilisée.

Une première phase de l'inventaire des arbres remarquables du cœur du Voironnais a été réalisée en 2006 lors de l'inventaire des milieux. A l'occasion des sorties de prospection les arbres remarquables de chaque secteur d'inventaires ont été cartographiés sur support IGN.

Le travail d'inventaire s'est poursuivi en 2007 avec l'organisation de sorties publiques encadrées de prospection. En 2008, les données récoltées ont été complétées (recueil de

l'essence et de quelques données morphologiques [hauteur, circonférence...]) et l'inventaire poursuivi.

Des prospectus d'identification d'arbres remarquables ont été distribués lors de diverses manifestations (festival de l'arbre de Réaumont, festival de l'Albenc...) pour inciter la population à nous faire partager leurs trouvailles.

## IB2- Résultats et discussion.

Les arbres remarquables recensés ont été cartographiés ArcView inclus dans les cartes communales présentant les différents habitats. Les cartes correspondantes vous sont présentées en Annexe (*cf Annexe I à VI*).

La cartographie commune par commune permettra de pouvoir fournir à chaque commune une carte qui pourra leur servir de support lors de la révision des PLU.

A l'exception de Vourey, toutes les communes présentent une série d'arbres recensés. Les principales essences inventoriées sont le châtaignier, le frêne, le peuplier, le saule, le pommier, le cerisier, le chêne et le tilleul. Le châtaignier représente une part importante des arbres remarquables.

## II. Suivi des espèces cavernicoles.

### **IIA- Suivi de la chevêche d'Athéna.**

*Objectif : Faire l'état des lieux de la population de chevêche d'Athéna sur le cœur du Voironnais. Déterminer et localiser les territoires à chevêche d'Athéna. .*



*Jeunes chouettes chevêche.*

*Photo : M. Botton.*

### IIA1- Méthode de suivi.

La repasse est la méthode couramment utilisée dans le recensement et le suivi des populations de chevêche d'Athéna.

La chevêche d'Athéna, en tant qu'espèce nocturne, peut difficilement être recensée par des observations directes. Pour faire l'état des lieux d'une population, mieux vaut donc rechercher les contacts auditifs. On utilise donc la méthode de la repasse. Il s'agit de diffuser de nuit, le chant répété du mâle, au niveau des territoires potentiellement occupés par l'espèce. Stimulé



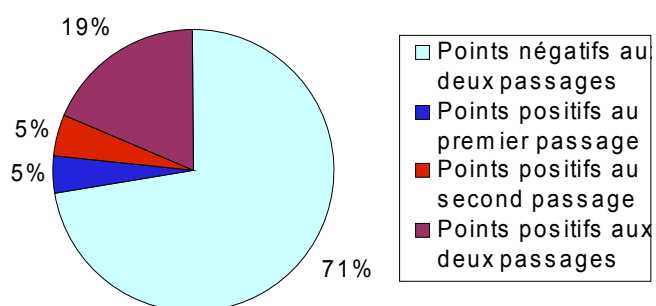
par la (fausse) présence d'un concurrent sur son territoire, le mâle, s'il est présent, signale sa présence en chantant à son tour. Cette méthode est assez efficace, elle permettrait de repérer environ 80% des mâles chanteurs présents (Cahier technique chevêche, fiche 2, LPO mission rapace).

**Elaboration des circuits :** Nous avons déterminé 4 circuits de repasse contenant chacun entre 11 et 17 points d'écoute. Les points ont été choisis de manière à ce que les aires d'écoute correspondantes couvrent les zones comprenant : des habitats favorables, des nichoirs déjà installés ainsi que des lieux où l'espèce a déjà été entendue ou aperçue. Les zones fortement urbanisées ou boisées n'ont pas été soumises à une attention particulière.

**Prospection :** 6 soirées de prospection ont été programmées en mars et avril 2008. Chaque circuit de repasse a donné lieu à deux soirées d'écoute, débutant au crépuscule. Au niveau de chaque point la diffusion s'est fait grâce au lecteur CD d'une voiture et selon le protocole mis en place par la LPO. Différentes périodes d'écoute et de diffusion (chant) ont été alternées. Les résultats ont été rassemblés sur une feuille de terrain puis analysés.

## IIA2- Résultats.

43 points d'écoutes ont été placés sur les 6 communes du cœur du Voironnais : 9 sur Saint Blaise du Buis, 3 sur La Murette, 12 sur Saint-Cassien, 9 sur Réaumont, 8 sur Charnècles et 2 sur Vourey. Les résultats globaux obtenus aux points de repasse sont présentés par le graphique suivant :



Résultat de l'écoute effectuée au niveau des 43 points de repasse dans le cœur du Voironnais.

71% des points d'écoute (soit 31 points) montrent un résultat négatif pour les deux passages, c'est-à-dire qu'aucune chevêche n'y a été entendue. 19% des points d'écoute présentent un résultat positif aux deux passages. Le chant d'un ou plusieurs individus a été entendu lors de deux soirées de repasse. 5% des points

d'écoute présentent un résultat positif au premier passage uniquement et 5% au deuxième passage uniquement.

Les points d'écoute avec un résultat positif à au moins un des deux passages sont localisés dans la partie Nord du Cœur du Voironnais : sur les communes de Saint-Blaise du Buis, la Murette, Saint-Cassien et Réaumont. Charnècles et Vourey ne présentent que des points avec des résultats totalement négatifs. En réalisant une synthèse des résultats obtenus au premier et au second passage il est possible de localiser (au minimum) 14 individus différents. La densité de chevêche enregistrée sur l'ensemble de la zone d'écoute est de 0,62 individu par Km<sup>2</sup>. Cette densité calculée sur l'ensemble des 6 communes du cœur du Voironnais est ramenée à 0,43 individus par Km<sup>2</sup>. Il est également possible de raisonner non pas en nombre d'individus mais en nombre de territoires à chevêche. Les résultats obtenus lors de la repasse permettent alors d'individualiser 12 territoires, dont deux abritant un couple de manière certaine. Ces territoires forment une bande située dans le tiers le plus au nord de la zone d'étude. On peut parler d'un noyau de population localisé à cheval sur les communes de La Murette (Sud), Saint-Blaise du Buis (Est), Réaumont (Nord) et Saint-Cassien (Nord). On note également à l'ouest de Saint-Blaise du Buis deux territoires plus périphériques.

Une carte illustrant les résultats obtenus pour 2008 est disponible en annexe (cf *Annexe VII*).

### IIA3-Discussion

**D'une manière globale, les résultats obtenus lors de l'étude 2008 de la population de chevêche d'Athéna du cœur du Voironnais sont positifs.** En effet, la bibliographie (Liste rouge de l'Isère, 2007) faisait état de 10 couples de chevêche d'Athéna sur l'ensemble du pays Voironnais (34 communes). Or, les sorties de repasse réalisées en mars et avril 2008 ont permis de dénombrer un minimum de 14 individus rien que sur les 6 communes prospectées. Sachant que derrière quelques uns des mâles se cachent certainement des femelles (individus en couple) le nombre de chevêches réellement présentes sur la zone d'étude pourrait être un peu plus important. Il est donc raisonnable de penser que la population totale du Pays Voironnais a été sous estimée.

**Toutefois ce résultat positif peut être nuancé au regard des résultats obtenus sur l'ensemble des points de repasse : Seul 29% des points d'écoute se sont révélés positifs.** Au niveau de notre zone d'écoute la densité en mâles chanteurs (uniquement) est de 0,53 individus au Km<sup>2</sup>. Ce résultat traduit la présence d'un noyau de population moyennement

important dans la zone prospectée. En effet la densité moyenne observée en Rhône-Alpes en 2006 est de 1 mâle chanteur au Km<sup>2</sup>, les valeurs « départementales » varient de 0,2 pour l'Ardèche à 2 pour le Rhône. En Isère cette densité était de 0,9 mâles chanteurs par Km<sup>2</sup>.

Un noyau de population a été mis en évidence dans le tiers Nord de la zone d'étude mais aucun individu n'a été localisé dans les deux tiers Sud (zone en dessous de la voie ferrée).

Dans la partie centrale de notre zone d'étude (à cheval sur les communes de Réaumont, Charnècles et Saint-Cassien) se trouvent 3 grandes voies de communication que sont : la voie ferrée, l'autoroute A48 et la route nationale N85. Leur succession sur une distance assez courte pourrait être un facteur de mortalité notoire pour l'espèce (collision lors des vols au ras du sol) et contribuer à l'apparente « stérilité » de la zone en individus. Cependant aucun cadavre de chevêche percutée n'a, à notre connaissance, été signalé dans le secteur. Dans cette zone centrale se trouve également le cœur de Charnècles peut être trop urbanisé pour l'espèce (nombre insuffisant de gîtes, ressources limitées et prédatons par les animaux domestiques). Sur les hauteurs de Réaumont on note également la présence d'une zone bocagère. Les haies parfois épaisses et les taillis de châtaigniers forment un ensemble de boisement assez dense qui pourrait ne pas convenir à l'espèce alors en compétition avec la Chouette hulotte (entendue à plusieurs reprises lors de la repasse dans le secteur).

Dans la partie la plus au Sud de la zone d'étude (Sud de Charnècles et Vourey) les résultats négatifs de la repasse soulèvent de nouvelles interrogations. Ils semblent s'opposer à certains témoignages d'agriculteurs ayant entendu ou aperçu la chevêche dans la zone du Bois Vert (sans précision de dates) et à la présence de milieux d'apparence favorable dans le sud de Charnècles et le Nord de Vourey (vergers, pâturages, vieux boisements). Plusieurs facteurs limitants pourraient interagir à des degrés divers pour expliquer l'absence de l'espèce dans cette zone :

- \* Le manque de cavités de nidification. En effet, il est possible de noter que, parmi les surfaces agricoles de Charnècles et de Vourey, on compte de nombreux vergers qui sont des plantations intensives d'arbres à basses tiges incapables de fournir le gîte à la chevêche. Ils ont remplacé les anciens vergers « hautes tiges » et il ne reste que peu d'anciens fruitiers isolés. Les haies dans le secteur ne sont par ailleurs pas très présentes.
- \* Le manque de nourriture. On note sur la zone, la présence de prairies et pâturages bordés de clôtures (affûts) constituant des terrains de chasse favorables à la chevêche d'Athéna. Toutefois, la présence d'un « garde-manger » ne signifie pas pour autant que celui-ci soit plein. Il est possible que certaines techniques agricoles et d'élevage

aient conduit à la raréfaction des denrées alimentaires pour la chevêche. En effet, l'usage inapproprié de certains antiparasitaires bovin (ovin ou équin) peut entraîner une sévère mortalité au sein des populations d'insectes coprophages (se nourrissant des déjections animales), mets appréciés de l'espèce. Par exemple, l'Ivermectine (molécule antiparasitaire à action généraliste) lorsqu'elle est administrée sous forme de bolus intestinaux (capsules libérant lentement la substance active dans le tractus digestif) se retrouve sous forme active dans les bouses et crottins et demeure toxique pour les coléoptères et diptères pendant plusieurs mois. De même, l'utilisation de pesticides et de rodenticides au niveau des cultures et vergers intensifs peut avoir un impact négatif important sur la disponibilité en proies de la chevêche. Sans pour autant en être certain, il est possible d'émettre l'hypothèse que cette zone sud fortement agricole, soit également durement soumise à ce type de pratiques intensives de lutte contre les « nuisibles ».

- \* La mortalité accidentelle : liée à la présence de pâturages, une mortalité significative par noyade dans les abreuvoirs est également possible (mais également dans les piscines privées). La présence de poteaux téléphoniques creux présente également un risque important de décès par piégeage.

## **IIB- Suivi des autres espèces cavernicoles**

La méthode de la repasse n'a été employée que pour le suivi de la population de la chevêche d'Athéna. Pour avoir une idée de l'état des populations des autres espèces cavernicoles étudiées ainsi que sur les sites occupés, Le Pic Vert a rassemblé les données issues d'observations réalisées par les adhérents et sympathisants de l'association. Un appel a été lancé régulièrement par mail ou par l'intermédiaire du journal de l'association, afin d'inciter chacun à faire parvenir au Pic Vert ses observations naturalistes. Les données ont ensuite été saisies dans un fichier Excel type (transmis par la LPO 38).

## **III. Pose des nichoirs.**

*Objectif : Soutenir les populations des espèces concernées par l'action en installant 140 nichoirs adaptés, sur des terrains de particuliers et d'agriculteurs du cœur du Voironnais.*

A l'image de l'action « nichoirs au cœur du Voironnais », de nombreux programmes de préservation des oiseaux cavernicoles sont réalisés par des structures françaises (LPO, associations locales...) et étrangères (Birdlife Suisse, Nos Oiseaux...). Ceux-ci possèdent pour la plupart, un volet de pose de nichoirs. Cette démarche repose sur l'idée que le manque de cavités de nidification constitue un facteur limitant la population de ces espèces.

### III A- De la commande à l'installation.

L'« action nichoirs » comporte la pose de 140 nichoirs de 6 types différents, adaptés aux exigences de chaque espèce :

- nichoir « modèle long » pour chouettes chevêches : 44 pièces
- nichoir « boîte » pour huppés fasciés : 22 pièces.
- nichoir « simple » pour torcols : 22 pièces
- nichoir « simple » pour mésanges : 22 pièces
- nichoir « volet » pour chauves-souris : 22 pièces
- nichoir en béton-bois pour pigeons colombins : 8 pièces.



*Nichoirs à Huppe*

Les nichoirs en béton-bois ont été fabriqués par l'entreprise Suisse Schwegler et achetés chez le distributeur Lyonnais : Valliance. Les 132 nichoirs restant ont été réalisés dans du bois de châtaignier, par les élèves du SEP La Sûre, du lycée Ferdinand Buisson de Voiron. Les diverses pièces commandées en 2006 ont été livrées en 2 lots en 2007 et 2008.

Pour optimiser les chances d'occupation et l'état sanitaire des nichoirs, ainsi que pour faciliter leur suivi, diverses finitions ont été apportées aux constructions réalisées par le Lycée : ajout d'une toile goudronnée pour protéger de la pluie, traitement à l'huile de lin, couche de peinture noire écologique à l'intérieur des nichoirs à huppe, numérotation... Ces finitions ont été réalisées par des adhérents de l'association lors de 5 demi-journées d'ateliers.



*Couverture de nichoirs lors d'un atelier de finitions.*

## **IIB- Pose des nichoirs.**

### IIB1- Détermination des lieux de pose :

La première étape de la démarche de pose de nichoir a été de trouver des terrains propices à l'installation d'une ou plusieurs de nos constructions. Il s'agissait pour cela de déterminer des terrains qui soient à la fois propices aux espèces et dont les propriétaires soient enclins à participer à l'action. Le Pic Vert a donc mis en place en 2006 une démarche d'enquête. Un prospectus a été envoyé par voie postale à l'ensemble des habitants des 6 communes concernées. Ce prospectus présentant l'action Nichoir comportait un bordereau de retour. Ce dernier permettait à chacun de signaler la présence d'une espèce ou d'un habitat d'intérêt sur son terrain et de faire connaître son souhait d'accueillir des nichoirs.

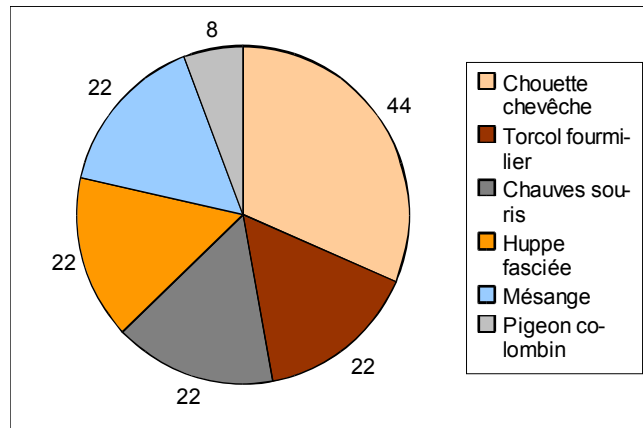
Cette démarche a permis l'établissement d'une liste de propriétaires volontaires pour mettre tout ou partie de leurs terrains à disposition de l'association. Des sorties de repérage ont ensuite été réalisées pour vérifier la présence d'habitats favorable et l'absence de contraintes trop importantes (nombreux animaux domestiques, site trop densément urbanisé...).

Alors qu'en 2006 et 2007 la pose des nichoirs a plutôt eut lieu chez des particuliers. En 2008, la pose des nichoirs a été orientée vers un partenariat avec les agriculteurs et éleveurs des 6 communes de la zone d'action. Un certain nombre d'entre eux ont été contactés par téléphone puis rencontrés. Un dossier d'information (documents et prospectus) validé par la CAPV et à destination de chaque interlocuteur a servi de support à ces entretiens. Les dates de pose ont été fixées d'un commun accord, en fonction des disponibilités du Pic Vert et des propriétaires. Les adhérents du Pic Vert ont été prévenus des différentes poses par mail et par l'intermédiaire du bulletin bimestriel de l'association : « La Plume ».

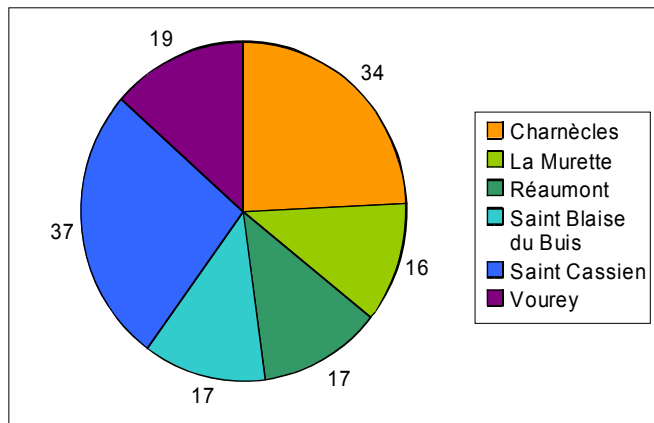
### IIB2- Résultats et discussion.

#### **Résultats généraux :**

Les 140 nichoirs acquis par Le Pic Vert ont été installés sur les 6 communes du cœur du Voironnais, **chez 38 propriétaires différents**. Nous avons comptabilisé 27 demi journées de travail pour mettre en place l'ensemble des constructions. La grande majorité de ces pose a été ouverte au grand public.



Nombre de nichoirs de chaque type posés de 2006 à 2009.



Nombre de nichoirs posés par commune de 2006 à 2009.

Avec 37 nichoirs installés, la commune de Saint-Cassien est la mieux pourvue en nichoirs, suivi de la commune de Charnècles (34 nichoirs). Les nichoirs restant sont à peu près également répartis dans les communes de Vourey (19 nichoirs), Réaumont (17 nichoirs), La Murette (17 nichoirs) et Saint-Blaise-du-Buis (16 nichoirs). Le nombre plus important de nichoirs posé sur les

communes de Charnècles et Saint-Cassien résulte de la plus forte participation de la population de ces communes suite au travail d'enquête. D'autre part ces villages possèdent d'importantes zones recensées comme favorables aux espèces visées par l'action. Enfin Charnècles est la commune où vivent et travaillent le plus grand nombre d'agriculteurs parmi les 34 communes de la CAPV. Sur les 523 ha qui la composent, 296 ha sont des terrains agricoles, « elle est considérée comme le principal verger du Voironnais » (site Internet officiel de la commune de Charnècles). Les possibilités de pose qui nous ont été offertes par les agriculteurs partenaires ont été, de fait, plus importantes au niveau de cette commune (comme c'est également le cas pour Saint-Cassien).

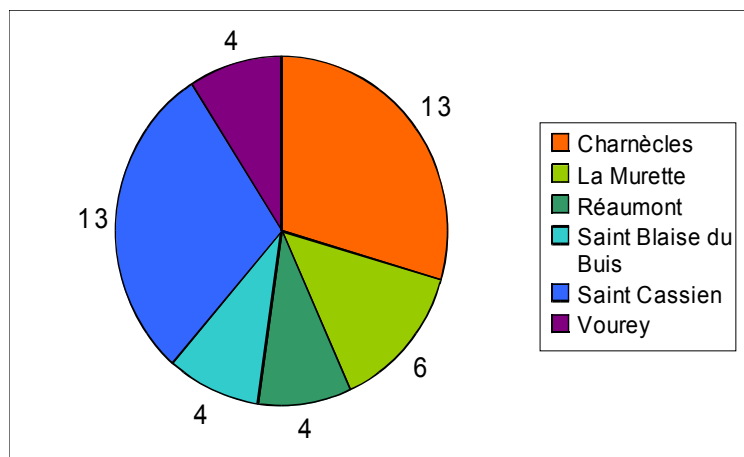


*Nombre de nichoirs de chaque type posés par commune.*

D'après le graphique ci-dessus, il est important de noter qu'il a été veillé à ce qu'aucune des communes ne soit lésée en terme de nombre et de variété de nichoirs installés, tout en prenant en compte le potentiel en terme d'habitats de chacune d'entre elles.

Vous trouverez en Annexe : 6 cartes communales où ont été localisés les nichoirs de chaque type installés (cf : *Annexe VIII à XIII*)

### Résultats détaillés des poses de nichoirs à chevêche :



*Nombre de nichoirs à chevêche posés par commune de 2006 à 2009*

Les communes de Charnècles et de Saint-Cassien comptabilisent à elles deux 59 % de nichoirs à chevêche d'Athéna installés. Les communes de Vourey, Saint-Blaise du Buis, Réaumont et La Murette possède chacune un nombre plus restreint de nichoirs à chevêche.



Lorsqu'on compare les données issues de la repasse et la localisation des nichoirs à chevêche d'Athéna installés par Le Pic Vert (cf Carte *Annexe VII*), on note que 38% d'entre eux sont placés sur les communes de Charnècles et Vourey, pourtant « dépourvues de chevêche ». Ce choix peut être justifié si l'on considère que le manque de cavités de nidification constitue un facteur limitant la présence de l'espèce sur ces zones. La mise en place de nouvelles possibilités de gîtes pourrait alors permettre aux individus migrants des zones nord (Réaumont, La Murette, Saint-Blaise du Buis...) et Sud (Coteaux de Moirans) de s'installer au niveau des communes de Vourey et Charnècles. Toutefois, pour que ce « scénario » puisse avoir lieu, il est important de veiller à ce que d'autres facteurs, comme le manque de nourriture ou la mortalité accidentelle (noyade, collisions avec les automobiles et piégeage dans les poteaux creux) n'entravent pas les bénéfices qui pourraient être apportés par ces installations.

Les nichoirs restants (62%) ont été placés sur les communes de Saint-Cassien, Saint-Blaise du Buis ou de La Murette :

- \* au sein même du noyau de population pour renforcer la qualité d'accueil de la zone ;
- \* en périphérie pour favoriser l'installation des jeunes en limite des territoires déjà en place et augmenter ainsi la taille et la superficie du noyau de population.

Un certain nombre de nichoirs, régulièrement espacés ont été posés sur la commune de Saint-Cassien et le Nord de Charnècles. Ils constituent « un pont » entre le noyau de population et la zone Sud en fournissant à l'espèce des possibilités de nidification dans cette zone intermédiaire et en dehors de la zone du Bessey trop densément boisée.

#### IV. Sensibilisation.

*Objectif : Faire connaître l'action pour renforcer l'adhésion des habitants et élus des communes concernées. Informer les personnes intéressées pour les sensibiliser aux raisons et aux moyens de sauvegarde des espèces cavernicoles et de leurs milieux.*

##### **IVA- La sensibilisation à travers les différents outils de communication du Pic Vert.**

###### IVA1- Campagne d'information par voie postale :

L'association a fait distribuer par La Poste, la semaine du 9 au 15 avril 2007, 2537 exemplaires d'une lettre d'information et de sollicitation concernant l'action nichoir.

Cette lettre a été distribuée dans les 6 communes concernées par le projet à savoir : Réaumont, Saint-Cassien, Saint-Blaise du Buis, La Murette, Charnècles et Vourey.

- \* elle présentait brièvement la problématique de l'action et informait de la pose de nichoirs.
- \* elle sollicitait également les habitants de chaque commune à venir assister à deux réunions de présentation de l'action.
- \* enfin un coupon d'enquête permettait à chacun de fournir à l'association des informations sur la répartition des oiseaux, la qualité de sa propriété en terme d'habitat pour ces espèces et d'exprimer le souhait d'y installer ou non un nichoir.

48 personnes ont répondu aux sollicitations de l'association en renvoyant le coupon d'enquête et en se rendant disponibles pour les réunions publiques.

#### IVA2- Les conférences

Une première réunion publique pour faire connaître l'action « Nichoirs » a eu lieu le 3 mars 2006 à la salle du Grand Arbre à La Murette, où une quarantaine de personnes a assisté à la projection d'un diaporama animé par Monsieur Hervé COFFRE de la LPO Isère. Deux autres réunions ont eut lieu le 1<sup>er</sup> et le 6 juin 2007 dans les communes de Vourey et Saint Blaise du buis afin d'informer de recruter des personnes volontaires pour installer des nichoirs sur leurs terrains. Une vingtaine d'habitants issus des communes concernée ont été présente à chacune des deux manifestations.

Une conférence gratuite, ouverte à tous et dénommée « 140 nichoirs pour les oiseaux du cœur du Voironnais » a été organisée par le Pic Vert le 22 février 2008 à la salle des fêtes de Saint Blaise du Buis. Sont intervenus lors de cette manifestation : Etienne Dupoux, chargé de mission « faune et agriculture » à la LPO Isère, Martial Botton, permanent du Pic Vert et Hélène COLLET alors Stagiaire de l'association.

Une conférence gratuite de clôture de l'action a été programmée le 14 Mars 2009 à l'occasion de la Nuit de la Chouette.

#### IVA3- L'outil Internet :

Chaque pose de nichoirs a été précédée d'un mail informant les adhérents de l'évènement et les invitant à y participer. Le Pic Vert possède un site Internet qui rassemble notamment divers dossiers thématiques dont un sur l'action nichoirs. Ce dossier a été complété tout au long de la durée de l'action grâce à la mise en ligne de divers documents et actualités.

#### IVA4- La Plume :

Le Tambourinage n°5, publication spéciale du Pic Vert a consacré en 2006 un dossier sur le sujet : « Comment protéger la chouette chevêche ? ».

Un dossier « Construire et poser vos nichoirs » inclus dans le journal « La plume » a été réalisé en 2008 par des bénévoles de l'association. Un bref article présentant les résultats de la repasse est paru dans le numéro de Juillet 2008. Enfin un article de deux pages faisant office de bilan de l'action a été publié dans La Plume du mois de Février 2009.

#### IVA5 - Médias locaux :

Sur la durée du programme plusieurs articles en lien avec l'action sont parus dans la presse locale (Dauphiné Libéré, Isère Magazine- Rubrique Ecocitoyenneté).

En Novembre 2007 la radio France Bleu Isère a réalisé une interview radiophonique de M. Botton concernant l'action Nichoirs.



#### **IVB- Pose de nichoirs, un enjeu double : habitat et sensibilisation.**

La pose de nichoirs possède un double objectif : celui de fournir des sites supplémentaires pour la nidification des espèces cavernicoles et celui de sensibiliser les personnes participant à l'événement, sur la sauvegarde des espèces et de leurs milieux.

La sensibilisation intervient tout au long du processus menant à la pose :

- \* **Au moment de la rencontre avec les propriétaires :** Un dossier d'information sur l'« action nichoir », validé par la CAPV, a servi de support à la rencontre. Il contient un certain nombre de documents et de prospectus réalisés par Le Pic Vert, la LPO, le Conseil Général de l'Isère, etc. Il a facilité la présentation de l'association, de l'action et des espèces concernées et a permis d'amorcer un certain nombre de questionnements.

\* **Au moment de la pose** : Les nichoirs ont joué un rôle clef dans la sensibilisation des propriétaires terriens et des personnes venues assister à la pose. Ils ont permis d'approfondir la présentation des différentes espèces, de parler de leurs habitats, de leurs exigences et des menaces qui pèsent sur elles. Lors des installations de nichoirs nous avons cherché à faire participer le plus de personnes possible



*Le nichoir à chevêches expliqué aux enfants.*

*Photo : J. Ecochard*

parmi le public présent. Les enfants ont pu manipuler les nichoirs avant leur fixation, ils les ont garnis de copeaux. Les propriétaires des terrains ont participé à l'installation dans les arbres, ont aidé à la mise en place des tas de bois tout comme le reste de l'équipe de pose (bénévoles de l'association, proches du propriétaire, clients...). De la même manière, une dizaine de personnes handicapées psychiques d'une association de Sassenage, Antre-temps, ont participé activement à deux sessions de pose de nichoirs.

## **Conclusion :**

Le projet de préservation du territoire du « cœur du Voironnais » engagé par la CAPV en 2002, a pour objectif principal « le maintien de l'identité et du cadre de vie des collines du Voironnais ». Dans ce cadre Le Pic Vert a été mandaté par la CAPV pour mettre en place une action de préservation de plusieurs espèces cavernicoles du cœur du Voironnais (chevêche d'Athéna, huppe fasciée, torcol fourmilier, pigeon colombin et chauves-souris). L'action s'inscrit tout à fait dans la problématique principale du PLGE du fait du lien étroit qui existe entre ces espèces, les milieux naturels et les actions de l'homme qui les ont peu à peu façonnés. Si les paysages ruraux traditionnels disparaissaient, avec leurs prairies et pâturages bordés de haies, leurs grands arbres isolés, leurs vieux vergers et leurs rangées de saules têtard, chevêches et huppés ne seraient plus... Aujourd'hui, dans le cœur du Voironnais comme ailleurs ces milieux se dégradent peu à peu sous la pression foncière et les changements de pratiques agricoles. Un recensement réalisé en mars et avril 2008 par la méthode de la repasse a permis de localiser 14 chevêches au nord de la zone d'étude, sur les communes de La Murette, Saint-Blaise du Buis, Réaumont et Saint-Cassien. Ce noyau de population permet d'affirmer que des milieux favorables subsistent dans cette zone. Cependant au Sud du cœur du Voironnais, sur les communes de Charnècles et de Vourey aucune chevêche n'a été recensée. Pourtant, des agriculteurs témoignent de l'occupation de cette zone jusqu'en 2006 et l'inventaire des habitats fait état de zones favorables dans ces secteurs. Cette absence d'individus pourrait être due à plusieurs facteurs tel que :

- la raréfaction des ressources alimentaires du fait de l'usage croissant des pesticides, antiparasitaires et rodenticides...
- les morts accidentelles par noyades dans les abreuvoirs et les piscines, par piégeage dans les poteaux téléphoniques creux et par collisions avec des véhicules ;
- l'urbanisation croissante et son lot d'animaux domestiques (chien et chats qui troublent la tranquillité de l'espèce et jouent le rôle de prédateurs) ;
- et enfin le manque de cavités de nidification.

C'est pour tenter de pallier ce manque que l'action comporte un volet de poses de nichoirs. 140 nichoirs de 6 types différents ont été installés depuis 2006. Les poses ont été réalisées selon un protocole précis visant à optimiser le taux d'occupation des nichoirs. Cependant ces constructions restent des « logements d'urgence » dotés d'une durée de vie limitée. La sauvegarde des espèces cavernicoles doit viser la préservation à long terme de la qualité de leur habitat. Les cavités naturelles existantes doivent être conservées. Pour cela, un inventaire des arbres remarquables du cœur du Voironnais a été mené depuis 2006. Il vise à recenser les

arbres à fortes valeurs paysagère et patrimoniale, mais également les vieux arbres, véritables refuges pour ces espèces (présence de creux et cavités). Leur signalement aux communes permettra ensuite de leur octroyer le statut d'Espace Boisé Classé.

Cependant comme nous l'avons vu, le manque de cavités n'est pas le seul péril qui plane sur ces espèces. Pour limiter les menaces créées par certaines pratiques agricoles et personnelles (usages inappropriées des pesticides et antiparasitaires, arrachage des haies...) la sensibilisation joue un rôle essentiel. En communiquant à toutes les étapes de l'action en utilisant des supports variés nous avons cherché à faire prendre conscience aux habitants, élus, agriculteurs que ces espèces sont intimement liées aux pratiques et au mode de vie de leur parents et ancêtres. Mais aussi qu'elles pâtissent aujourd'hui de l'évolution actuelle de leurs propres pratiques professionnelles et personnelles. Cette prise de conscience, parfois difficile, est pourtant vitale pour ces espèces et plus largement pour l'ensemble de la flore, de la faune et des habitants de ce territoire. En effet la disparition de ces espèces, en plus d'une tragique perte de biodiversité et de patrimoine serait synonyme d'une altération profonde et irréversible du paysage et de la qualité de vie du cœur du Voironnais.

Un programme sur trois ans tel que l'action « nichoirs dans le cœur du Voironnais » a demandé à l'association Le Pic Vert un investissement important. Il a nécessité la participation de nombreux bénévoles et la participation d'acteurs variés du territoire. Avec la mise en place des mesures de l'action de nouvelles idées ont germé et la nécessité d'une évaluation et d'un suivi de l'action a vu le jour :

#### **Renouvellement des prospections de repasse :**

Pour assurer un suivi cohérent de la population de chevêche d'Athéna du cœur du Voironnais sur un terme un peu plus long, il semble indispensable d'organiser une repasse chaque année. Ainsi, il sera possible d'observer l'évolution du nombre d'individus et de territoires au niveau du noyau actuel et au niveau des zones d'installation des nichoirs. La repasse pourrait en ces termes servir d'outils d'évaluation de la réussite de l'action nichoirs, pour une partie. Les points et le protocole de la repasse doivent rester identiques pour que les résultats soient comparables d'une année sur l'autre.

#### **Suivi des nichoirs installés de 2006 à 2008.**

Le suivi des nichoirs passe par leur inspection. Il se déroule à des périodes variables selon les espèces. Dans l'idéal le suivi devrait être effectué au moins une fois par an pour le

nettoyage des nichoirs, l'entretien et le renouvellement des litières. Un autre passage pourrait être effectué en période de nidification pour faire l'état des lieux de l'occupation des nichoirs. De cette manière l'efficacité de la démarche de pose de nichoir pourrait être évaluée et l'hypothèse du manque de cavités comme facteur limitant de la population de chevêche pourrait être vérifiée dans le secteur Sud (Charnècles et Vourey). Une bonne occupation des nichoirs tendrait à valider cette théorie. Au contraire, des nichoirs vides renforceraient l'idée que d'autres facteurs comme la disponibilité en ressources alimentaires soient plus limitant.

### **Actions à long terme, préservation des habitats**

De nouvelles actions de préservation des habitats des oiseaux cavernicoles peuvent être envisageables dans la continuité de l'action « nichoirs dans le cœur du Voironnais »:

- \* L'élargissement des poses de nichoirs aux communes environnantes : Saint-Jean-de-Moirans, Moirans, Chirens...
- \* La taille et la plantation de saules têtards. Cette essence constitue à la fois un élément patrimonial des paysages du cœur du Voironnais et fournit des gîtes pour les espèces cavernicoles du fait de leur taille en têtards. L'entretien des arbres déjà en place et la plantation de nouveaux pieds permettrait de pallier en partie le manque de cavités naturelles sur un terme plus long que celui offert par les nichoirs.
- \* La lutte contre les pesticides et la mauvaise utilisation des antiparasitaires ainsi que la promotion de l'agriculture biologique. C'est un combat concernant aussi bien l'avenir des oiseaux cavernicoles que celui des générations futures. Il serait intéressant d'y faire participer les agriculteurs biologiques partenaires de l'action nichoirs et de réfléchir à un moyen de sensibilisation qui donne des clés pour un comportement « éco-responsable ».
- \* ...



*Vieux saule têtard, Réaumont.*